

Le patrimoine en question

Jean-Claude Marsan and Alan Knight

Number 20, Summer 1983

La préservation au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18255ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

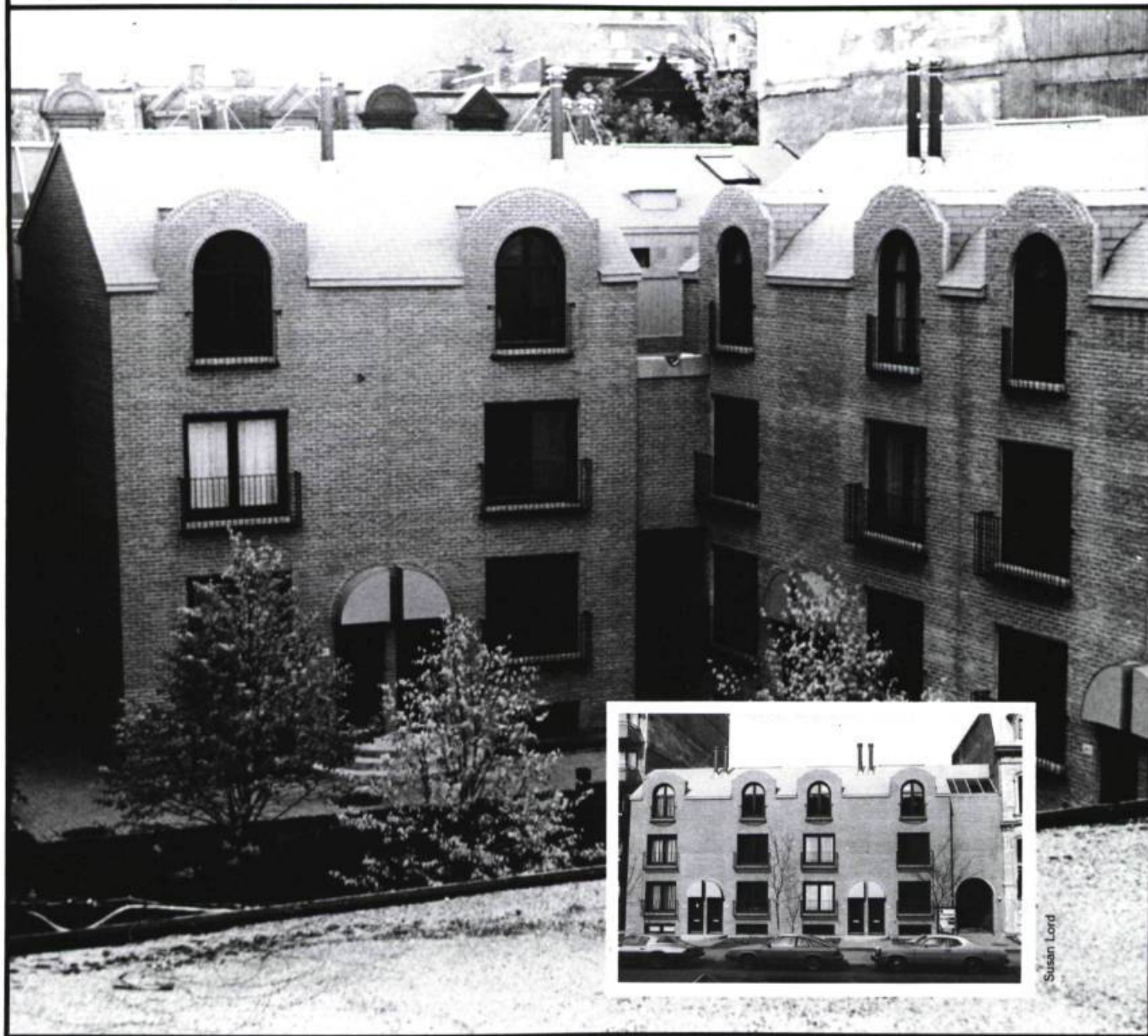
Cite this article

Marsan, J.-C. & Knight, A. (1983). Le patrimoine en question. *Continuité*, (20), 21–25.

LE PATRIMOINE EN QUESTION

par Jean-Claude Marsan et Alan Knight,
architectes et professeurs à l'université de Montréal

La cour Sainte-Famille, 3431-3437, rue Sainte-Famille à Montréal. L'architecte a pris le parti de développer un complexe résidentiel dont la densité et la variété des unités de logement correspondent davantage à la réalité vécue dans ce secteur que l'ancienne topologie construite. Il présente une façade qui s'inscrit avec sympathie dans la continuité architecturale de la rue Sainte-Famille.



21

La conservation du patrimoine architectural est à la mode, et l'existence d'un magazine comme **Continuité** confirme l'intérêt qu'elle suscite dans notre société. Après les destructions aveugles et le vandalisme culturel des dernières décennies qui ont davantage meurtri le Québec que toute autre région du pays parce qu'il avait beaucoup plus à perdre, cette nouvelle attitude fournit de bonnes raisons de se réjouir. Pourtant, face aux nombreux cas où la conservation ou l'utilisation abusive du patrimoine architectural constitue une démission ou une injure au bon sens, on sent confusément que cet engouement risque de distiller le poison qui le terrassera éventuellement s'il n'est pas davantage réfléchi. Le but de cet article est d'apporter une contribution à cette réflexion en questionnant l'essence du patrimoine, en s'interrogeant sur les raisons de sa vogue actuelle, enfin en définissant quelques conditions essentielles de sa conservation et de son utilisation.

LA REDÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La redécouverte du patrimoine architectural au Québec a peu à voir, à notre avis, avec le sursaut du nationalisme qui s'est manifesté après la seconde guerre mondiale. Bien au contraire: le *maître chez soi* du gouvernement Lesage s'est exprimé bien davantage dans la Colline parlementaire à Québec, dans le nouveau Palais de justice à Montréal, dans les écoles polyvalentes qui ont violenté les paysages naturels et urbains, dans les autoroutes qui ont éventré les quartiers populaires. Le Québec d'alors, d'autant plus qu'il sortait de la grande noirceur duplessiste, adhérait en architecture et en urbanisme au Mouvement moderne, dans un effort plus ou moins conscient de rattraper les modèles américains et européens.

Ce Mouvement moderne est né de la nécessité de répondre aux changements économiques, technologiques et sociaux qui n'ont cessé de s'amplifier depuis la Révolution industrielle. Il a connu un développement extraordinaire surtout après la seconde guerre, en fournissant une réponse pertinente aux attentes de l'idéologie de la croissance qui ga-

gnait alors toutes les sociétés d'économie avancée.

L'IDÉOLOGIE DE LA CROISSANCE

Trois croyances principales sous-tendaient cette idéologie:

1. LA CROISSANCE URBAINE

La première supposait que les pressions démographiques allaient se maintenir dans l'avenir, particulièrement au niveau des grandes agglomérations urbaines. Ainsi, en 1967, le plan témoin *Horizon 2000*, préparé par les professionnels du Service d'urbanisme de Montréal, prévoyait que la métropole hébergerait sept millions d'habitants en l'an 2000. Face à de telles éventualités, il est fort compréhensible qu'on ait pensé que les duplex et triplex traditionnels ne constituaient pas le type d'habitat capable d'absorber cette énorme demande et que l'on se soit tourné vers des modèles plus contemporains.

C'est effectivement le défi posé pour cette croissance urbaine démesurée qui a stimulé les réflexions de Soria y Mata, de Howard, de Le Corbusier et des autres, et les a amenés à développer de nouveaux modèles d'agglomération urbaine (la Ville Linéaire, la Cité Jardin, la Cité 3M, la Cité Radieuse, etc.). La tragédie est que ces modèles ont été importés ici intégralement ou bêtement déformés (exemple: le concept de la Cité Jardin a été galvaudé au profit de la banlieue pavillonnaire), dans un pays peu touché et peu menacé par les problèmes d'urbanisation et qui attend encore d'une certaine façon sa révolution industrielle. Il est manifeste que le côté *plastique* de ces modèles a fasciné les urbanistes et les architectes canadiens et que ceux-ci se sont posé peu de questions sur leur pertinence face à cette situation particulière.

Ainsi à Montréal, le règlement de zonage dit du Flanc sud du Mont-Royal (no 3722), préparé au début des années 1960 par ces mêmes professionnels du Service d'urbanisme, reflète exactement cette attitude. Si ce règlement, touchant le secteur délimité par le Chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue des Pins et les rues McTavish et Sherbrooke, se voulait restrictif pour protéger la vue



La bien nommée «autoroute des fonctionnaires» à Québec de cette foi naïve dans le progrès technologique.



de la montagne, par contre il ne tenait aucunement compte du caractère patrimonial de cette partie de l'ancien Mille Carré victorien en préconisant un concept d'aménagement inspiré manifestement du Plan Voisin (1925, Le Corbusier). On sait que le grand pontife du Mouvement moderne, fidèle à son obsession de libérer la ville de la tyrannie de la rue, recommandait froidement la démolition de tout un secteur densément construit de Paris pour ne conserver, au milieu de gratte-ciel anonymes, que les monuments architecturaux reconnus comme tels. En dissociant ainsi les valeurs symboliques de l'espace social, il se trouvait à supprimer le schéma de la ville traditionnelle.

2. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La seconde croyance concernait les perspectives économiques. Stimulée par les progrès technologiques accomplis grâce à l'effort de guerre et par l'afflux énorme de capitaux consécutifs à la fin des hostilités, l'économie se développait alors sous les auspices de l'abondance et de l'optimisme néo-capitaliste. Dans ce climat euphorique, il devenait important pour les gouvernements poussés par le secteur privé d'investir massivement pour préparer l'avenir, notamment en développant les infrastructures urbaines nécessaires à l'organisation du milieu construit sur une nouvelle base, plus compatible avec la pression démographique, la production industrielle et le véhicule moteur. C'est à cette époque que furent planifiés le réseau d'autoroutes du Québec et certains autres équipements qui, à l'instar de l'aéroport de Mirabel, nous apparaissent aujourd'hui sans commune mesure avec nos besoins réels.

3. LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Enfin, la troisième croyance, qui découlait logiquement de la précédente, impliquait une grande foi dans le progrès scientifique et technologique. Ce progrès permettait désormais d'envisager un cadre de vie nouveau, davantage approprié à la vie moderne et ouvert sur l'avenir. Cette foi aveugle dans le progrès scientifique et technologique a favo-

risé, dans un Québec obsédé par l'idée de rattraper les sociétés plus avancées, l'importation d'une masse d'idées et de concepts urbanistiques et architecturaux qui ne correspondaient pas à ses besoins réels. La bien nommée *autoroute des fonctionnaires* à Québec apparaît aujourd'hui comme le symbole brutal et désolant de cette foi naïve dans le progrès technologique.

L'IDÉOLOGIE DE LA RÉAPPROPRIATION

Comme les autres, les architectes et les urbanistes québécois ont adhéré généreusement à ce Mouvement moderne, convaincus de contribuer à améliorer le cadre de vie et à le rendre plus compatible avec le citoyen contemporain. Ce dernier pouvait être personnifié par le technocrate de classe moyenne, intellectuel et puritain, heureux de vivre en contact avec l'air pur, le soleil et la verdure dans un environnement bâti dépouillé et aseptique. Que ce nouveau type, dont l'émergence était perçue comme universelle et irrésistible, n'ait correspondu en fait qu'à une faible partie de la population, juchée à Westmount Square ou à Habitat 67, n'a pas été apprécié à sa juste valeur par les professionnels de l'aménagement.

Pourtant, dans d'autres secteurs de la connaissance, en sociologie et en psychologie par exemple, les changements apportés pour le modernisme ont fait l'objet de nombreuses études, et on en est venu à les apprécier d'une façon plus critique comme à mieux s'équiper pour les gérer. Simple paresse intellectuelle de la part des professionnels de l'aménagement? En bonne partie sûrement, mais également engouement aveugle devant ces nouvelles perspectives de travail et d'expression. Du moins, sauf exceptions à l'exemple du classique *Death and Life of Great American Cities* de Jane Jacobs, on peut constater qu'il y eut d'autant moins d'analyses et de critiques que les tâches visant à changer le cadre traditionnel de vie urbaine étaient gigantesques, que le temps pressait et que les capitaux affluaient.

C'est au niveau de la rue, dans les bouleversements émotifs et sociaux causés par ces changements du



Louis Martin

Le « maître chez soi » du gouvernement Lesage s'est exprimé dans le nouveau Palais de justice à Montréal. Le Québec d'alors adhérait en architecture et en urbanisme au Mouvement moderne, dans un effort plus ou moins conscient de rattraper les modèles américains et européens.

cadre de vie par les démolitions, les évictions et les déplacements forcés, par l'implantation d'une architecture moderne, sans racine culturelle, aseptique et abstraite, que les questions se posèrent, que les doutes grandirent, que la résistance s'organisa. Ces luttes urbaines, au pays, aux États-Unis comme en Europe, devaient marquer le point tournant dans l'évolution socio-culturelle récente, au point de faire basculer l'idéologie de la croissance dans l'histoire. Non pas tant par leur puissance d'impact réelle mais faible à comparer aux forces combinées de l'État et du secteur privé - mais comme symbole du fait que les conditions qui avaient donné naissance à l'idéologie de la croissance et au nouveau type de citadin s'étaient considérablement modifiées avec le temps; notamment au plan démographique, au point que les prédictions actuelles laissent craindre pour le dynamisme futur des grandes agglomérations; également au plan économique, qui aurait pu prévoir dans l'euphorie des années 1960 que l'économie mondiale serait vingt ans après dans l'état lamentable que l'on connaît? Enfin, les déceptions répétées et l'écroulement des rêves ont tôt fait de refroidir l'enthousiasme pour les progrès scientifiques et techniques.

À l'idéologie de la croissance s'est substituée imperceptiblement une

nouvelle idéologie, que l'on pourrait qualifier de réappropriation culturelle, caractérisée sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme par une appréciation nouvelle des milieux et des équipements traditionnels qui avaient été rejetés un peu trop allégrement dans la frénésie de l'après-guerre. La ville traditionnelle avec ses germes de vie redevient un cadre nécessaire à une certaine vie culturelle et sociale.

Malheureusement, autant les professionnels de l'aménagement n'ont pas su analyser les implications du Mouvement moderne pour en tirer des enseignements qui leur auraient permis de mieux gérer la transformation du milieu, autant leur attitude face au patrimoine est statique et ne semble pas devoir déboucher sur une réflexion profonde capable d'alimenter des pratiques adaptées aux situations nouvelles. Ainsi, il est révélateur que les professions concernées aient commencé à s'intéresser au patrimoine architectural longtemps après qu'il fut devenu objet d'intérêt pour la population en général.

LES ZONES DE BROUILLARD

Les zones de brouillard entourant la connaissance et les implications de la conservation et de l'utilisation du patrimoine architectural sont encore denses.

En voici quelques exemples:

1. LA NOTION DE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

La confusion persiste toujours sur la notion même de patrimoine architectural. Trop souvent encore, il est confiné à la valeur historique et architecturale, exclusive et distinctive, au détriment des milieux et des équipements caractéristiques des genres de vie auxquels une communauté s'identifie. Sauf exceptions (exemple, la Maison Van Horne), la nécessité de protéger les valeurs sûres du patrimoine construit a fait consensus même dans le Mouvement moderne. A l'instar de Le Corbusier dans son Plan Voisin, l'urbaniste Jacques Gréber (responsable entre autres du schéma d'aménagement de la capitale nationale d'Ottawa) recommandait dans le réaménagement du Vieux-Montréal de conserver les bâtiments datant du Régime français et certains autres de mérite architectural reconnu... et de démolir tout le reste. À notre avis, ce qui est fondamental dans le patrimoine, c'est l'appropriation. Ce qui mérite d'être conservé (encore faudrait-il s'entendre sur ce mot) est ce que les gens se sont approprié et qu'ils accommodent pour satisfaire leurs genres de vie. Le tragique de plusieurs plans de conservation, c'est précisément

qu'ils rejettent, comme à la désolante Place Royale de Québec, les éléments et les modifications qui caractérisent cette emprise dynamique pour figer l'héritage dans un état mythique et momifié.

2. LE PATRIMOINE ET L'INNOVATION

Si le patrimoine est appropriation, il ne saurait être statique et doit évoluer selon les besoins des personnes et des groupes. Dans cette optique, le patrimoine inclut l'innovation et doit faire partie intégrante de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme sans s'y substituer. Pourtant, dans la plupart des journaux et des magazines de consommation populaire au Québec, le patrimoine est devenu synonyme d'architecture et d'urbanisme. Si le patrimoine est appropriation, il ne peut échapper aux problématiques sociales. Pourtant, actuellement, la gentrification* des milieux populaires s'accomplit allègrement par le biais du patrimoine sans que personne ne s'en préoccupe. Comme l'a signalé le journaliste Alain Duhamel, ce sont trop souvent les promoteurs immobiliers qui s'empare du patrimoine, récupèrent son discours et le vident de sa substance. Qu'on se rappelle le Fort de la Montagne à Montréal où une partie du terrain historique des Sulpiciens a fait l'objet d'une mise en valeur à saveur patrimoniale pour le bénéfice des promoteurs.

3. LA PROBLÉMATIQUE DU PATRIMOINE

L'aspect formel du patrimoine est important mais la problématique de sa conservation, de son utilisation et de sa mise en valeur ne saurait se ramener à ce seul aspect. Prenons un exemple concret, signe d'une attitude très répandue: celui de la cour Sainte-Famille (3431-3457, rue Sainte-Famille à Montréal). Dans ce cas d'intégration d'un bâtiment d'habitation sur des lots où se juxtaposaient autrefois duplex et triplex, l'architecte a pris le parti de développer un complexe résidentiel dont la densité et la variété des unités de logement correspondent davantage à la réalité vécue dans ce secteur que l'ancienne topologie construite, tout en présentant une façade s'inscrivant avec sympathie dans la continuité architecturale de la rue Sainte-Famille. Pourtant dans un *Bilan de l'intégration au*



L'idéologie de la réappropriation.

La deuxième maison à gauche, 980, rue Rachel a été reconstruite en 1983.

Québec paru dans le numéro de **Continuité** de l'automne 1982 (page 25), ce projet fait l'objet d'une critique sévère parce que sa façade n'a pas «*un soubassement de la même hauteur que tous les édifices anciens de la rue avec l'escalier du rez-de-chaussée qui crée un rythme propre à la rue*». Pas un mot du parti et du fonctionnement de l'édifice, pas un mot de sa pertinence sur les plans économique et social. La véritable question qui se pose dans ce cas est la suivante: est-ce que les soubassements et les escaliers extérieurs, qui sont intimement liés à une topologie précise et caractéristique, sont toujours souhaitables et possibles pour accommoder les besoins contemporains? Sinon, quelles sont les autres solutions qui peuvent assurer une intégration formelle tout en garantissant une pertinence sur le plan du vécu d'aujourd'hui. Aussi longtemps que l'oeil se dissociera du bon sens, aussi longtemps que l'esthétique sera dissociée de la problématique vécue, on risque d'avoir un patrimoine -ou une architecture d'intégration- hors de la réalité.

L'INTÉGRATION CULTURELLE

Ce problème d'intégration culturelle se pose à tous les niveaux. Par exemple, la loi 125 sur l'urbanisme favorise les regroupements des municipalités en municipalités régionales de comté à partir des noyaux existants les plus susceptibles de favoriser cette polarisation. Il semble échapper à tout le monde que la planification et l'aménagement de ces municipalités régionales de comté relèvent de ce fait d'une problématique de patrimoine: comment développer l'avenir dans une conjoncture de continuité avec le passé?

Le problème n'est pas simple. Avant l'ère moderne, il était naturel pour l'architecte et l'urbaniste d'innover en s'appuyant sur le vécu des gens. Comme ce vécu a été rejeté par le Mouvement moderne au profit de concepts abstraits, il existe désormais une scissure dans la continuité

de l'environnement bâti. Seules une compréhension de ce phénomène et une grande sensibilité de la part des professionnels de l'aménagement peuvent permettre de franchir ce fossé. Si cette problématique n'est pas perçue, on risque de répéter à la grandeur de la province le désastre de Saint-Eustache où une petite ville historique et charmante a connu un développement moderne qui a opposé brutalement les églises aux stations-service et les couvents aux centres commerciaux.

En conclusion, il faut rappeler que la redécouverte du patrimoine est due essentiellement, ici comme ailleurs, à un changement d'idéologie. L'idéologie de la croissance, soutenue par l'espérance de voir émerger un monde nouveau, s'est appuyée en architecture et en urbanisme sur le Mouvement moderne en rupture totale avec le passé. Au contraire, l'idéologie de la réappropriation, réinvestit les milieux traditionnels comme étant essentiels à l'expression d'une certaine vie sociale et culturelle. Dans ce sens, le patrimoine est appropriation et doit évoluer au gré du vécu des gens et faire partie intégrante de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme. Trop souvent, il n'est considéré que comme un héritage formel d'une valeur esthétique et sentimentale, qu'il faut conserver comme tel et qui doit servir de modèle à l'intégration architecturale. Couplée avec la récupération qui se fait couramment sur le plan commercial, cette situation nous amène à des absurdités telles les roulottes avec des lucarnes de maison québécoise traditionnelle! D'un côté comme de l'autre, cette approche nie l'appropriation et est vouée à un cul-de-sac. Si le patrimoine ne réussit pas à sortir rapidement de ce piège, il risque d'engendrer une réaction populaire qui le balayera pour son incapacité à servir de support au vécu quotidien, à l'exemple de ce qui s'est passé pour l'architecture moderne. À ce niveau, les architectes et les urbanistes ont une responsabilité intellectuelle qu'ils ne pourront pas éternellement éviter, au risque d'être perçus eux-mêmes comme inutiles pour la société. ■

* Phénomène de réappropriation des quartiers populaires par les gens des classes favorisées.